



Leonardo Carano © 2018

Leonardo 4 Children

“Fables de Léonard de Vinci” Concours européen pour jeunes compositeurs de musique de 18 à 30 ans

Règlement

www.carano4children.org

Leonardo4Children

Bruxelles, le 31 janvier 2019

Introduction

À l'occasion des 500 ans de la mort de Léonard de Vinci (1519-2019) et des 30 ans de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (1989-2019), la fondation à but non lucratif « Carano 4 Children »¹ (ci-après la “fondation”) lance l'initiative à but non lucratif **«Leonardo 4 Children»**, axée sur l'art et la science pour les enfants, avec les **objectifs** suivants:

- Stimuler la créativité et la participation des enfants et des jeunes européens sur des thèmes artistiques et scientifiques, inspirés par l'exemple de Léonard de Vinci (Leonardo da Vinci), afin de contribuer à leur développement équilibré et à leur bien-être psychophysique;
- Aider les enfants dans le besoin - principalement les orphelins ou les enfants abandonnés, principalement dans les pays en développement - à développer leurs compétences artistiques et scientifiques, à développer leur personnalité et à les aider à surmonter le stress post-traumatique;
- Créez un lien culturel et solidaire entre les enfants plus aisés et ceux ayant moins de possibilités, par exemple entre les enfants européens et les enfants des pays en développement hors Europe, en montrant que tous les enfants ont le même potentiel pour créer et être des « génies ».

Activités

L'initiative « Leonardo 4 Children » comprend les concours suivants lancés dans toute l'Union Européenne:

1. “Fables de Léonard de Vinci illustrées” pour les enfants de 6 à 12 ans ;
2. “Fables de Léonard de Vinci interprétés en musique classique” pour jeunes compositeurs de musique âgés de 18 à 30 ans ;

¹ La fondation « Carano 4 Children » a pour mission d'aider les enfants dans le besoin, en particulier les orphelins et les enfants abandonnés, de développer leur créativité et de compétences par l'art et la science. La fondation a été créée à la mémoire de Luigi et Erika, deux ingénieurs italiens dans le domaine de l'aéronautique et dotés d'un incroyable talent artistique et scientifique, qui ont perdu la vie prématurément fin 2005.

3. « Art & Science » pour les adolescents de 13 à 18 ans.

Les compétitions permettront aux enfants et aux jeunes de l'Union européenne d'utiliser et de développer davantage leurs compétences en STIAM (Science, Technologie, Ingénierie, Arts, Mathématiques), inspirés par l'exemple de Léonard de Vinci.

Les œuvres primées seront publiées dans un produit multimédia « Leonardo 4 Children » qui sera utilisé pour la collecte de fonds sans but lucratif.

Les bénéficiaires

Les fonds et le matériel récoltés dans le cadre de cette initiative seront entièrement utilisés pour l'éducation artistique et scientifique des enfants dans le besoin, tels que les orphelins, les enfants abandonnés, les enfants sans parents, les enfants malades et les enfants des camps de réfugiés. Les fonds seront entièrement utilisés pour éduquer les enfants à « l'art » et à la « science » avec du matériel, tel que les outils et le personnel enseignant.

Les fonds serviront à soutenir les enfants par le biais de «partenaires» jouissant d'une réputation et d'une capacité appropriés, la majorité des fonds étant destinés à trois projets sélectionnés situés dans des pays extérieurs à l'UE, tels que les Balkans, le Moyen-Orient, les pays partenaires orientaux et l'Asie centrale. Les projets seront sélectionnés à travers un « appel à projets » ouvert jusqu'à fin mars avec sélection des projets pour le 1 mai 2019.

Surveillance

L'initiative est lancée par la fondation « Carano 4 Children » et bénéficie du soutien du **conseil consultatif** « Leonardo 4 Children », qui comprend une dizaine de professionnels agissant à titre bénévole et à titre personnel, de cinq nationalités différentes et possédant une vaste expérience multidisciplinaire dans l'éducation des enfants, la culture, la musique, la science, l'aide au développement et la philanthropie.

Les partenaires

L'initiative est lancée en coopération avec : *European Schoolnet*, l'*Association Européenne des Conservatoires, les Académies de Musique et Musikhochschulen*, la *Fondation Yehudi Menuhin*, *mus-e* et le *Museo della Scienza e della Tecnologia Léonard de Vinci (Milan)*.

Les compétitions §1 et §3 font partie de la STEM Discovery Week 2019, co-organisée par *Scientix* (la communauté de l'éducation scientifique en Europe, gérée par *European Schoolnet*, www.scientix.eu/events/campaigns/sdw19), y compris par les ministères de l'éducation, des écoles et des enseignants de l'UE, et sera promu via des sites web, des réseaux sociaux et des liens vers d'autres tiers actifs dans les domaines de l'éducation, de l'art et des sciences.

Le concours §2 est promu par l'*Association européenne des conservatoires, Académies de musique et musikhochschulen* (www.aec-music.eu), la *Fondation Y. Menuhin* (www.menuhin-foundation.com) et *mus-e Italia* (www.mus-e.it), des orchestres et des organisations musicales de l'UE, des organisations actives dans les domaines de l'éducation, de l'art et des sciences.

Événements

Des concerts et des manifestations seront organisés pour promouvoir les œuvres des lauréats des concours et collecter des fonds pour soutenir les enfants par le biais d'art et de science, d'une part pour les enfants dans le besoin situés dans le pays hôte de la manifestation (30%) et d'autre part des enfants dans le besoin dans un pays hors de l'UE (70%), selon une approche de jumelage et de solidarité.

Les sponsors et les donateurs peuvent se joindre à l'initiative en soutenant des activités spécifiques, telles que les récompenses du concours, les événements et le soutien aux enfants dans le besoin via l'éducation sur les arts et les sciences.

“Les fables de Léonard de Vinci en musique”
Concours européen de compositeurs de musique âgés de 18 à 30 ans

Le concours permettra aux jeunes musiciens et compositeurs de toute l'Union européenne d'utiliser et de développer davantage leur créativité et leurs compétences musicales, inspirés par les Fables de Léonard de Vinci.

1.1 Durée

Le concours commence le **1^{er} Février 2019** et se termine le **15 mai 2019**.

1.2 Admissibilité

“ Participants ”: les auteurs des œuvres éligibles aux concours sont des jeunes résidents légalement dans un État membre de l'Union européenne², âgé de 18 à 30 ans à la date de soumission, inscrits ou diplômés dans un conservatoire / école de musique situé dans l'UE.

1.3 Sujet

Le concours se base sur 10 fables³ (“Fables”) écrit par Leonardo da Vinci (disponibles à l'annexe 1 ainsi que sur le site www.carano4children.org).

Les participants sont invités à effectuer des travaux préparatoires sur les fables et sur l'interprétation créative, ainsi que sur les techniques musicales.

1.4 Œuvres

L'œuvre soumise pour le concours doit être une création originale des participants. Elle consiste en une interprétation musicale d'une fable choisie par les participants parmi les 10 fables.

² Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Royaume-Uni.

³ 3 fables sur l'eau sont regroupées, les 9 autres sont des fables individuelles.

L'œuvre doit:

- être complètement original et ne pas contenir le travail de tiers;
- avoir une durée comprise entre 3 'et 10';
- consister en une musique mélodique jouée par des instruments de musique classiques: minimum 1 instrument de musique classique (piano ou violon); maximum 7 instruments de musique classique (quatuor à cordes, piano, flûte, harpe) avec la possibilité d'ajouter des instruments de percussion;
- inclure au minimum 1 et au maximum 3 types de voix de chanteur classique (au choix: soprano, mezzo-soprano, ténor, baryton, basse), jouant des chansons originales alignées sur le contenu de la fable choisie, soit à l'aide de phrases textuelles, soit avec une interprétation poétique originale dans n'importe quelle langue;
- éventuellement inclure en option un chœur d'enfants comprenant 2 à 3 voix (soprano, mezzo-soprano, contralto);
- se faire éventuellement en équipe avec de multiples compétences musicales et créatives.

L'œuvre doit inclure:

- une partition, éventuellement écrite à l'aide d'un programme pour partitions musicales (par exemple, Sibelius, Finale,...);
- le texte joué par les voix et le chœur;
- soit un enregistrement de la composition soit un fichier MIDI.

1.5 Soumission

Le travail doit être soumis en utilisant le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante:

www.carano4children.org

Chaque application doit être liée à une seule fable choisie; le même compositeur de musique peut soumettre plusieurs demandes.

En soumettant la candidature, le participant accepte ce «Règlement».

Les participants sont invités à publier des informations sur les médias sociaux en utilisant #Leonardo4Children.

1.6 Evaluation

Les œuvres éligibles seront évaluées notamment sur la base des critères d'attribution suivants:

- créativité et originalité;
- qualité de la mélodie musicale;
- qualité des éléments vocaux et choraux;
- alignement de l'œuvre avec la fable sélectionnée.

1.7 Jury

Le jury sera sélectionné par le conseil consultatif « Leonardo 4 Children » et comprendra des experts provenant d'au moins 3 pays différents : compositeurs et experts en musique.

Les membres du jury doivent être indépendants, ne pas avoir de conflit d'intérêts et s'engager à respecter les normes les plus élevées d'impartialité et d'équité dans leur jugement. Pendant le processus d'évaluation, le jury n'aura pas accès aux données du demandeur, ni aux participants, ni à leur pays, afin de garantir l'équité de leur jugement.

Les demandeurs ou les représentants des participants ne peuvent pas contacter les membres du jury. Le jugement du jury est définitif et sans appel.

1.8 Prix

L'annonce des gagnants sera publiée au plus **mi-juillet 2019** sur le site www.carano4children.org, une cérémonie de remise des prix en ligne sera organisée en juin et une cérémonie officielle de remise des prix sera organisée à Bruxelles le 26 septembre 2019.

Les 10 œuvres les mieux notées (1 pour chaque Fable) recevront un prix qui consistera en :

- publication sur le produit multimédia « Leonardo 4 Children » pour la collecte de fonds et comme don aux enfants dans le besoin;
- présentation lors d'événements publics, d'institutions ou de lieux publics, ou lors de concerts et d'événements;
- certificat de récompense « Leonardo 4 Children »;

- publication sur site web, médias sociaux et matériel promotionnel.

Le jury peut décider d'attribuer **des prix spéciaux**.

La fondation recherchera des partenaires et des sponsors pour offrir **des prix spéciaux**, avant la date de clôture du concours, qui consisteront en **matériel** lié à l'art et à la science, ou à **des expériences spéciales en matière** d'art et de science, telles que :

- **visite accompagnée d'experts à :**
 - site d'art : site UNESCO, site de restauration d'art, théâtre, musée, etc.
 - site scientifique: ville du futur, aéroport, laboratoire spatial, usine d'avions ou d'hélicoptères, usine automobile de pointe, site sur les énergies renouvelables, laboratoire de recherche, etc.
- **rencontre avec une personnalité célèbre ou un expert en art ou en science** , par exemple:
 - art : compositeur, chanteur, violoniste, lecteur de musique, danseur, expert en art, etc.
 - science : astronaute, pilote, architecte, ingénieur, expert web, etc.
- **ateliers d'art ou de science.**

Ces prix seront régulièrement annoncés, parallèlement aux modalités d'attribution et de bénéfice des prix, sur le site web www.carano4children.org et au plus tard à la date de clôture du concours.

1.9 Contacts

Pour toute question relative au concours, veuillez écrire à :

leonardo@carano4children.org

1.10 Conformité et licence

En participant à ce concours et en soumettant toute vidéo, image, fichier audio ou tout autre matériel en rapport avec ce concours (ci-après « les œuvres présentées pour ce concours »), le participant :

- assure la conformité de sa soumission avec la loi applicable;
- garantit que les œuvres soumises à ce concours ne portent pas atteinte aux droits d'un tiers ni à la loi ou à la réglementation en vigueur;
- déclare qu'il / elle détient tous les droits de propriété intellectuelle couvrant les œuvres soumises à ce concours et / ou qu'il a obtenu, de la part des titulaires de droits concernés, l'autorisation appropriée d'utiliser leurs œuvres dans les œuvres présentées pour ce concours, par exemple auprès des représentants légaux des participants;
- concède à la fondation à but non lucratif « Carano 4 Children » une licence non exclusive, mondiale, sans redevances, perpétuelle (pour la durée du droit d'auteur applicable), de reproduire et de communiquer au public les œuvres présentées pour ce concours et d'en distribuer des copies. En vertu de cette licence, la fondation « Carano 4 Children » sera notamment autorisée à utiliser les œuvres soumises à ce concours à des fins de publication sur tout support, y compris les produits et services utilisés pour la collecte de fonds en faveur du philanthrope à but non lucratif, et les objectifs caritatifs de l'initiative « Leonardo 4 Children ».

Le participant doit explicitement décider s'il autorise la fondation « Carano 4 Children » à utiliser et à publier les noms et prénoms des auteurs des œuvres soumises.

Les conditions générales de ce concours sont régies par le droit belge et tout litige en résultant est soumis à la compétence exclusive des tribunaux belges.

1.11 Politique de confidentialité et avis de protection des données

La section suivante explique la politique concernant les informations personnelles collectées aux fins des concours « Leonardo 4 Children » organisés par la fondation « Carano 4 Children ».

Toutes les données à caractère personnel couvertes par cette initiative seront traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données).

- Vue d'ensemble
- Collecte d'informations
- Utilisation des informations collectées
- Durée de stockage des données
- Sécurité du site
- Droits de la personne concernée
- Changements dans cette politique de confidentialité
- Contacts

Vue d'ensemble

L'initiative « Leonardo 4 Children » et les concours associés sont gérés sur le site web en ligne www.carano4children.org (« site web ») dans le respect de la vie privée et de la protection des données des personnes concernées. L'intention est de fournir un environnement sécurisé à tous les utilisateurs, en accordant une attention particulière aux enfants. La déclaration suivante décrit les règles selon lesquelles les données fournies par les utilisateurs et la manière dont les utilisateurs du site web peuvent exercer leurs droits sont collectées, gérées et utilisées.

L'utilisation du site web et la participation aux compétitions indiquent que vous avez lu ces règles et acceptez de les respecter.

L'avis de protection des données issu de la présente politique de confidentialité sera mis à la disposition des personnes concernées (participants au concours) via le site web dans un document séparé.

Collecte d'informations

Pour servir ses utilisateurs de la meilleure façon possible, l'initiative demande aux utilisateurs de soumettre les informations suivantes dans le cadre de la candidature au concours :

- Données du demandeur (adultes): nom, prénom, adresse électronique, pays et école ou organisation (le cas échéant).
- Données du participant (enfants âgés de 6 à 12 ans et adolescents âgés de 13 à 18 ans): nom, prénom, date de naissance.
- Données du participant (compositeurs de musique âgés de 18 à 30 ans): nom, prénom, date de naissance, certificat de diplôme ou fréquentation d'un conservatoire ou d'une école de musique, email.
- Représentants légaux des mineurs: nom, prénom, email (pour les gagnants uniquement).

Le demandeur qui présente les œuvres accepte de jouer le rôle de responsable du traitement de données dans le cadre des concours pour enfants.

Le site web est contrôlé par la fondation à but non lucratif « Carano 4 Children », établie à Bruxelles, en Belgique, qui agit en tant que responsable du traitement de toutes les données à caractère personnel collectées via la plateforme. Vous trouverez à la fin de ce document les coordonnées de la fondation “Carano 4 Children”.

Utilisation des informations collectées

Les informations personnelles fournies par les candidats ou recueillies lors de l'utilisation de la plateforme ne seront utilisées que pour la mise en œuvre des compétitions, notamment :

- publier les noms des participants sur le site web et les médias;
- pour les gagnants, attribution des prix et publication des œuvres et du nom / prénom sur un produit multimédia qui sera utilisé à des fins non lucratives de l'initiative.

L'accès aux données fournies par les demandeurs est strictement limité à la fondation « Carano 4 Children ».

Le transfert de données spécifiques à des tiers peut être autorisé avec l'autorisation expresse de la fondation « Carano 4 Children », agissant en tant que responsable du traitement des données. Cette autorisation ne sera accordée par le responsable du traitement de données qu'à des tiers ayant un intérêt légitime dans le concours, par exemple pour bénéficier des récompenses ou à des fins de publication. Les données personnelles ne seront transférées que conformément à la réglementation en vigueur.

La fondation « Carano 4 Children » ne divulguera aucune donnée personnelle à des fins de marketing direct à des tiers.

La fondation « Carano 4 Children » aura accès aux informations de compte fournies et pourra modifier et / ou supprimer les informations, si nécessaire, pour maintenir l'intégrité de la base de données des utilisateurs ou pour garantir le bon fonctionnement de la plateforme.

Durée de stockage des données

Les données personnelles fournies par les utilisateurs du site ou collectées lors de leur utilisation de la plateforme ne seront pas conservées par la fondation « Carano 4 Children » sous une forme permettant l'identification des utilisateurs pendant plus d'un an à compter de la date de clôture de l'inscription au concours.

Sécurité du site

La plate-forme a mis en œuvre et continue de maintenir les mesures techniques et de gestion appropriées pour protéger vos informations personnelles contre tout risque de perte, de dommage, de corruption ou de suppression.

Droits de la personne concernée

Les demandeurs disposent des droits suivants de la personne concernée : droit d'accès, droit de rectification, droit de suppression, droit de limiter le traitement, droit de portabilité des données, droit de s'opposer, conformément au règlement (UE) 2016/679 art.15-21.

Veillez noter que vous avez le droit de contacter la fondation à tout moment et de demander de corriger vos données personnelles ou de demander leur suppression.

Changements dans cette politique de confidentialité

Toute modification à cette politique de confidentialité seront affichés sur le site web www.carano4children.org et prendront effet dès leur publication. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant cette politique de confidentialité, veuillez contacter : info@carano4children.org .

Contacts

Pour toute question relative à la plate-forme, y compris vos droits d'accès, de correction et de suppression de vos informations personnelles en vertu de la législation sur la protection des données, vous pouvez contacter :

Carano 4 Children

Fondation privée

Rue Belliard 202

1040 - Bruxelles, Belgique

info@carano4children.org

www.carano4children.org

Si vous pensez que nous n'avons pas traité correctement des données personnelles ou si vous souhaitez déposer une plainte officielle, veuillez contacter les autorités belges de protection des données : Autorité belge de protection des données, Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles, Tél. +32 (0) 2 274 48 00, +32 (0) 2 274 48 35, contact@apd-gba.be .